

Lettre d'information

Nous avons le plaisir de vous communiquer dans cette lettre d'information les métadonnées des arrêts prononcés récemment par la Cour constitutionnelle. Ces métadonnées contiennent le numéro et la date de l'arrêt, le(s) numéro(s) de rôle de l'affaire, la nature de la procédure, la (les) norme(s) contrôlée(s), le(s) dispositif(s) et les mots-clés de l'arrêt. De plus, en cliquant sur le lien, vous pouvez accéder directement à l'arrêt demandé.

Numéro d'arrêt : 146/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7297

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 22 avril 2019 « relative à la qualité de la pratique des soins de santé » (art. 21, alinéa 1er, 22 et 24)

Mots-clés : Exercice des professions des soins de santé - Médecins spécialistes - Obligation de participer à des permanences

Dispositif(s) : Rejet du recours

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-146f.pdf>

Numéro d'arrêt : 147/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7380

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région wallonne du 19 décembre 2019 « contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2020 » (art. 19, 20 et 21)

Mots-clés : Droit fiscal - Droits d'enregistrement - Région wallonne - Vente d'immeubles en viager - Abrogation du taux réduit - Dispositions transitoires

Dispositif(s) : Rejet du recours

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-147f.pdf>

Numéro d'arrêt : 148/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7435

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 4 février 2020 « portant le livre 3 ' Les biens ' du Code civil » (art. 2 et 31 (articles 3.133 et 3.134 et disposition abrogatoire dans le Code rural))

Mots-clés : Code civil - Servitudes - Servitudes légales - Distances de plantations - Branches et racines envahissantes - Champ d'application - Domaine public

Dispositif(s) : Rejet du recours

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-148f.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-148f-info.pdf>

Numéro d'arrêt : 149/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7488

Procédure : Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région flamande du 15 juillet 1997 « contenant le Code flamand du Logement » (art. 2, § 1er, alinéa 1er, 8°, 11°, 12°, 13°, 14°, 16° et 31°, et alinéa 2, et art. 5)

Mots-clés : Logement - Région flamande - Normes de sécurité, de salubrité et de qualité de l'habitat - Champ d'application - Biens immobiliers occupés de manière permanente - Travailleurs du secteur de la construction séjournant pour la durée de leur mission

Dispositif(s) : - Violation (article 2, § 1er, alinéa 1er, 31°, et article 5 du décret de la Région flamande du 15 juillet 1997, interprétés en ce sens que les biens immeubles ne relèvent de l'application du Code flamand du Logement que si le séjour revêt un caractère durable ou permanent)

- Non-violation (les mêmes dispositions, interprétées en ce sens que les biens immeubles relèvent aussi de l'application du Code flamand du Logement si le séjour ne revêt pas un caractère durable ou permanent)

- Pour le surplus, la question préjudicielle n'appelle pas de réponse

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-149f.pdf>

Numéro d'arrêt : 150/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7598

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Communauté française du 22 octobre 2020 « modifiant le décret du 13 juillet 2016 relatif aux études de sciences vétérinaires » (art. 1er et 2)

Mots-clés : Communauté française - Enseignement supérieur - Études de sciences vétérinaires - Conditions d'accès au bloc 2 du programme du premier cycle - Modification des conditions - Effet rétroactif

Dispositif(s) : Annulation (articles 1er et 2 du décret de la Communauté française du 22 octobre 2020, en ce qu'ils confèrent un effet rétroactif à la prolongation des effets de l'article 4 du décret de la Communauté française du 13 juillet 2016 « relatif aux études de sciences vétérinaires » au-delà de l'année académique 2019-2020)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-150f.pdf>

Numéro d'arrêt : 151/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7603

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Code de droit économique (art. XX.173, § 2)

Mots-clés : Droit économique - Insolvabilité des entreprises - Faillite - Requête en effacement - Délai pour l'introduction de la requête - Délai de forclusion

Dispositif(s) : Annulation (article XX.173, § 2, du Code de droit économique en ce qu'il prévoit que le failli-personne physique qui n'introduit pas une requête en effacement du solde des dettes dans le délai de forclusion de trois mois après la publication du jugement de faillite perd irrévocablement le droit à cet effacement)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-151f.pdf>

Numéro d'arrêt : 152/2021

Date d'arrêt : 21/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7607

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Communauté française du 22 octobre 2020 « modifiant le décret du 13 juillet 2016 relatif aux études de sciences vétérinaires » (art. 1er et 2)

Mots-clés : Communauté française - Enseignement supérieur - Études de sciences vétérinaires - Conditions d'accès au bloc 2 du programme du premier cycle - Modification des conditions - Effet rétroactif

Dispositif(s) : Rejet du recours

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-152f.pdf>